

Le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières adopte son budget pour l'année scolaire 2020-2021

Revenus en hausse, ajouts de classes, investissements et baisse de la taxe scolaire

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 7 juillet 2020 – Lors de sa séance transitoire ajournée du 7 juillet 2020, la directrice générale du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières (CSSDHR), madame Dominique Lachapelle, a adopté le budget pour l'année scolaire 2020-2021.

Revenus et dépenses en hausse

Pour la prochaine année, les revenus prévus totaliseront 245 612 961 \$ et les dépenses s'élèveront à 246 825 240 \$. Un déficit autorisé de 1 212 279 \$ sera financé par une appropriation du surplus accumulé correspondant à l'utilisation maximale autorisée par les règles budgétaires des centres de services scolaires. L'hypothèse du maintien d'un budget à la limite d'appropriation de l'excédent accumulé autorisé pourrait être remise en cause en raison de la situation actuelle et future de la pandémie due à la COVID et être tributaire de l'appui financier du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Croissance du nombre d'élèves

Le centre de services scolaire prévoit une croissance moyenne de 1 % du nombre d'élèves inscrits en formation générale des jeunes. Une hausse marquée de 5 % est prévue pour le secondaire cette année alors que le nombre d'élèves est en baisse au préscolaire et au primaire.

« Cette hausse se poursuivra sur plusieurs années, ce qui nous amènera à revoir la répartition des élèves, ainsi que celle des services dans nos établissements pour répondre aux nouveaux besoins », précise la directrice générale.

Chez les élèves adultes, on observe également une augmentation du nombre d'élèves inscrits en formation générale des adultes, mais une diminution est anticipée pour le secteur de la formation professionnelle.

Ajout de classes en réponse aux besoins des élèves

Le centre de services scolaire a prévu des ouvertures de classes régulières ou d'adaptation scolaire supplémentaires, principalement au secondaire, en cohérence avec la hausse du nombre d'élèves.

De plus, deux classes de maternelle 4 ans à temps plein seront ouvertes à la prochaine rentrée, une à l'école Pointe-Olivier et l'autre à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur. Au total, le centre de services scolaire comptera 12 classes de maternelle 4 ans à temps plein.

Investissements additionnels du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)

Fonctionnement

En plus de financer la croissance des dépenses relatives à l'augmentation du nombre d'élèves en formation générale des jeunes, le Ministère a procédé à des investissements additionnels de 2,4 M\$ principalement sous forme d'allocations dédiées aux établissements visant le soutien à la réussite des élèves.

Celles-ci s'ajoutent aux réinvestissements des dernières années et couvrent :

- L'aide alimentaire (0,3 M \$);
- La bonification des services aux élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire (0,8 M \$);
- La poursuite de la mise en place d'une programmation diversifiée d'activités parascolaires au secondaire (0,7 M \$);
- Le soutien aux élèves doués (0,2 M \$);
- La vivacité, l'animation et la sécurité des cours d'écoles (0,2 M \$);
- Autres (0,2 M \$).

Investissements

Pour l'année 2020-2021, le MEES a procédé à un investissement de l'ordre de 28,7 M \$ pour des travaux aux immeubles du Centre de services scolaire et de l'ordre de 4 M \$ pour les technologies de l'information. Ces investissements sont possibles en raison du devancement d'investissements prévus ultérieurement au Plan quinquennal des investissements.

Réduction du taux de la taxe scolaire pour 2020-2021

Pour l'année 2020-2021, le gouvernement a mis fin aux mesures transitoires de la *Loi visant l'instauration d'un taux unique de taxation scolaire* en instaurant un taux de taxe scolaire provincial uniforme à 0,10540 \$ du 100 \$ d'évaluation. En 2019-2020, un taux spécifique de 0,15261 \$ du 100 \$ d'évaluation était appliqué.

Cette diminution du taux de taxe engendre une réduction de 6,5 M\$ de la facture pour les contribuables par rapport à 2019-2020. Cette réduction est compensée par une subvention d'équilibre fiscal en provenance du MEES.

De plus, il faut noter que l'exemption du premier 25 000 \$ de valeur imposable des immeubles instaurée en 2018-2019 est maintenue.

- 30 -

À propos du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières

Le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières est une organisation apprenante qui mise sur la collaboration, l'expertise de son personnel, l'application des pratiques efficaces et validées et l'innovation pour mieux faire réussir ses élèves. Il accueille plus de 18 500 élèves au secteur des jeunes qui fréquentent 35 écoles primaires, 1 école à vocation particulière, 7 écoles secondaires et de nombreux élèves adultes inscrits à notre centre de formation professionnelle et notre centre de formation des adultes. Avec plus de 4 000 employés, le CSSDHR est l'un des acteurs incontournables du développement économique en Montérégie. Son territoire de 1 468 kilomètres carrés s'étend sur 23 municipalités et 3 MRC. Plus de détails au csdhr.qc.ca.

Source : Julie Brassard | Service des affaires juridiques et des communications | 450 359-6411, poste 7229 | julie.brassard@csdhr.qc.ca